



# Formation d'Adaptation à l'Emploi Ambulancier SMUR

**Durée :**  
140 heures dont  
35 heures de stage  
(partie pratique)



**Horaires :**  
De 8h30 à 12h30 et de  
14h00 à 17h00

**Participants :**  
12 personnes maximum



**Dates :**  
Nous contacter

**Prix :**  
Nous contacter



## Public concerné :

**Ambulanciers DE** affectés ou destinés à travailler au sein d'un SMUR **ayant participé à un stage de conduite en état d'urgence et sécurité routière**, validé dans un centre de formation agréé.

## Objectif :

A la fin de la formation le conducteur ambulancier de la fonction publique affecté dans un SMUR pourra trouver sa place au sein d'une équipe SMUR et participer efficacement à la prise en charge d'un patient en milieu pré-hospitalier.

## Compétences visées / Contenu de Formation :

- **Module 1** : Radiotéléphonie,
- **Module 2** : Hygiène, décontamination et désinfection,
- **Module 3** : Situations d'exceptions,
- **Module 4** : Participation à la prise en charge d'un patient au sein d'une équipe SMUR.

## Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...), ambulance d'entraînement CENTURION,
- Attestation FAE AMBULANCIER SMUR,
- Attestation initiale de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 ou une attestation de revalidation s'il est détenteur d'une attestation initiale valide, valable 4 ans,
- Attestation de présence sur demande.

## Equipe pédagogique :

Responsable pédagogique : Dr Aurélie GLOAGUEN

Médecins, enseignants et équipe pédagogique du CESU 21.

